



Meaux, mardi 25 juin 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/03586

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Arrêté préfectoral n°2024-RG-

**Manifestation nautique et activités
nautiques (Baignade plage de Meaux)****RIVIERE MARNE - BIEF DE MEAUX
COMMUNE DE MEAUX****Réduire la vitesse (5 km/h) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du **06/07/2024 à 11:00** au **25/08/2024 à 20:00**
 - o **Marne**
au pk 133.300 (amont de l'écluse de Meaux) - Rive droite

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du **06/07/2024 à 11:00** au **25/08/2024 à 20:00**
 - o **Marne**
au pk 133.300 (amont de l'écluse de Meaux) - Rive droite

Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du **06/07/2024 à 11:00** au **25/08/2024 à 20:00**
 - o **Marne**
au pk 133.300 (amont de l'écluse de Meaux) - Rive droite

Commentaire :

Conformément à l'arrêté préfectoral 2024-RG- du2024, mesdames et messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de l'ouverture d'une zone de baignade au droit de la plage de Meaux du PK 133.300 au PK 133.300 en rive droite 500 m à l'amont de l'écluse de Meaux. Cette zone de baignade sera ouverte au public durant la période indiquée ci-dessus avec une surveillance pour la baignade de 11h - 19h.

A la traversée de cette zone, il est demandé aux usagers de la voie d'eau de réduire leur vitesse à 5 km/h afin d'éviter des remous pour la sécurité des baigneurs et la préservation des matériels flottants.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Marne, Barrage de la Marne, 77109 MEAUX CEDEX
Tél : 01 60 24 76 76 - Fax : 01 64 33 57 16

Date limite d'affichage :
26/08/2024

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

Quentin BOTTET